

ASN - Fiche d'inscription 2025/2026

Le nageur

Nom du groupe de nage :

Nom du nageur :

Prénom :

Né(e) le : à

Nationalité :

Sexe : ☐ féminin ☐ masculin

Adresse :

CP : Ville :

Dispositions diverses

En tant que nageur ou tuteur légal (de l'enfant mineur) :

J'autorise l'ASN , dans le cadre de ses activités d'enseignement, de compétitions ou des stages organisés par le club à :

Photographier, filmer, reproduire et diffuser ces images sur les supports suivants : papier, cd-rom ou dvd, site internet et Facebook du club, uniquement dans le cadre de la communication du club

oui ☐ non ☐

Merci de préciser si le nageur fait l'objet d'allergies ou de Problème de santé particuliers lui nécessitant une conduite particulière à tenir en cas d'accident

Correspondance

Tél. mère/tutrice :

Mail mère/tutrice :

Tél. père/tuteur :

Mail père/tuteur :

Paiement

Chèque à l'ordre de : l'ASN. Vous pouvez régler en 3 chèques maximum, dont un chèque de 60 € qui sera encaissé à réception du dossier tous datés du jour de l'inscription. Ils seront encaissés le 30 de chaque mois, de septembre à novembre. Le club accepte les coupons sport. Les frais bancaires supportés par l'ASN dans le cas de chèques impayés seront reportés à la charge de l'adhérent concerné.

En cas de désistement avant le 31 août, un montant de 60€ sera prélevé pour frais de dossier. Après le 31 août, toute inscription sera définitif et non remboursable.

- Montant inscription	€
- Réduction famille (à partir du 2 ^e inscrit)	€
- Autre	€
-	€
= Total à régler :	€

Chèque 1	60	€
Chèque 2		€
Chèque 3		€
Coupons sport CAF		€
Coupons Agglo		€
Espèces		€

Dossier groupé avec :

Seul un dossier complet comprenant l'ensemble des informations renseignées et des pièces demandées permettra une prise en compte et une réservation de place dans les groupes d'entraînement.

Je soussigné(e), (Nom prénom) déclare accepter, sans condition, tous les termes de l'adhésion à l'ASN y compris, l'intégralité de son règlement intérieur, annexé au présent.

Signature précédée de la mention, « lu et approuvé »

REGLEMENT INTERIEUR DE LA SECTION NATATION

Votre adhésion ou celle de votre enfant au club de l'ASN vaut acceptation sans condition de l'intégralité de ce règlement et vous engage à le respecter. Il précise les droits et les devoirs des nageurs et de leurs tuteurs légaux s'ils sont mineurs. Ce règlement intérieur s'applique à tous les membres du club.

ADHESION

Toute nouvelle personne souhaitant adhérer au club de l'ASN, quel que soit le groupe choisi, devra passer un test sur une ou deux séances. A l'issue de ce test, les entraîneurs confirmeront l'adhésion du candidat dans le groupe souhaité ou ils proposeront, si possible, un groupe plus adapté au niveau de celui-ci. Si toutefois l'adhésion ne peut se faire par manque d'aptitude du candidat, l'ensemble du dossier, ainsi que la cotisation seront rendus au candidat.

COTISATION

La place est réservée pour l'adhérent et la cotisation est considérée comme définitivement acquise par l'ASN pour toute la saison à partir du moment où la fiche d'inscription est rendu signée avec la cotisation. **En cas de désistement avant le 31 août, un montant de 60€ sera prélevé pour frais de dossier ; après le 31 août, toute inscription sera définitive et non-remboursable pour quelques motifs que ce soit.** La cotisation est minorée de 10 € par personne supplémentaire après la première adhésion. La saison débute courant septembre et se termine courant juin, il n'est en aucun cas, fait référence à un nombre précis d'entraînements ou de date de début ou de fin de saison. En cas d'interruption des séances pour des raisons indépendantes de la volonté de l'ASN, il n'y aura pas de remboursement possible. Le départ volontaire de l'adhérent, la démission, l'exclusion, ou le fait de ne pas assister au cours et aux entraînements en cours d'année, ne fera l'objet, ni d'une diminution, ni du remboursement de la cotisation.

CERTIFICAT MEDICAL

Les mineurs peuvent délivrer un « questionnaire santé sport mineur » si toutes les cases cochées sont négatives ainsi qu'une attestation parentale sur l'honneur sinon un certificat médical de moins de 6 mois sera nécessaire.

Les majeurs doivent délivrer obligatoirement un certificat médical de moins d'un an pour la prise d'une première licence ou alors pour un renouvellement de licence peuvent délivrer un « questionnaire santé sport majeur » si toutes les cases cochées sont négatives ainsi qu'une attestation sur l'honneur si le certificat fourni précédemment date de moins de 3 ans.

RENSEIGNEMENTS - COMMUNICATIONS

Les adhérents et parents (pour les mineurs) doivent rester joignables à tout moment, en cas de changement de planning, d'accident ou d'incident. Il s'engage à consulter régulièrement ses moyens de communications, particulièrement le jour de ses séances. Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou de mail doit être communiqué dans les plus brefs délais.

RGPD

Les informations recueillies sur l'adhérent font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'ASN et sont indispensables au traitement de son adhésion. Ces informations et données seront conservées aussi longtemps que nécessaire, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux membres du bureau et aux entraîneurs.

RESPONSABILITES

Les parents s'engagent à vérifier avant de déposer son enfant que le cours de natation a bien lieu. L'enfant doit obligatoirement être déposé et récupéré à l'intérieur de la piscine. La responsabilité du club est dérogée dès la fin du cours. Le club ne peut être tenu pour responsable des fermetures intempestives dues aux pannes ou dysfonctionnement des piscines ou pour l'absence d'un entraîneur. Le club se dégage de toutes responsabilités sur les pertes ou vols d'objets précieux. L'accès aux vestiaires se fera 5 minutes avant l'heure du cours et la sortie de la piscine se fera impérativement dans le quart d'heure suivant le cours. La responsabilité du club est dérogée dans le cas d'un accident survenant et résultant de l'inobservation du présent règlement intérieur.

REGULARITE - ASSIDUITE

L'adhérent s'engage à assister à la totalité des séances de l'année sauf en cas de raison et/ou de force majeure. En cas de présence irrégulière aux séances, le club se réserve le droit de refuser l'adhésion de l'adhérent, la saison suivante, au profit de nouveaux adhérents plus assidus et ceci dans l'intérêt du collectif et de la cohésion des groupes.

PONCTUALITE

L'adhérent s'engage à être ponctuel aux séances. L'adhérent se présentant aux séances avec un retard maximum de 10 minutes, pourra se voir refuser par l'éducateur ou le personnel d'accueil l'accès au bassin et à la séance d'entraînement (sauf autorisation de l'éducateur).

COMPORTEMENT ET PRESENCE DES PARENTS POUR LES MINEURS

Les parents ne sont pas autorisés à être au bord du bassin, ils ne doivent pas dépasser le pédiluve sauf sur invitation d'un entraîneur. Seuls les adultes du groupe BB Nageurs sont autorisés à s'y rendre. Les parents ont l'obligation de rester dans le hall d'entrée de l'établissement pendant les séances de jardin aquatique (pour changer les enfants et les emmener aux sanitaires ou les récupérer en cours de séance au besoin). Les parents désireux de rencontrer les éducateurs doivent se manifester via leur enfant ou le personnel d'accueil et convenir d'un moment ne gênant pas le bon déroulement des séances.

COMPORTEMENT DES NAGEURS ET RESPECT DES INTERVENANTS

L'adhérent s'engage à : se conformer au règlement intérieur des piscines.

Avoir une tenue vestimentaire correcte. Passer sous la douche avant la séance. Ne pas déambuler ni ne prendre sa douche nu avant ou après les cours. Porter un maillot de bain et un bonnet de bain durant les séances, ce qui est obligatoire. Respecter le matériel, les autres nageurs, ainsi que les espaces mis à disposition du club et à les laisser propres (en cas de dégradation du matériel et des équipements, dans des conditions anormales d'utilisation par un adhérent, le club se réserve le droit de demander un dédommagement ou l'intervention de la RC de l'adhérent).

Tout manquement à la discipline et tout comportement irrespectueux à l'égard des dirigeants, éducateurs, du personnel de la piscine ou des autres nageurs entraînera des sanctions.

VACANCES SCOLAIRES ET JOURS FERIES

Pendant les vacances scolaires, ou les jours fériés, les séances d'entraînement sont systématiquement suspendues. Pour les groupes compétitions, la disponibilité des installations requises, sera soumise au calendrier de la CARPF sur lequel s'appuieront les responsables du club pour demander l'ouverture de créneaux particuliers, au cas par cas.

PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

Pour les nageurs inscrits dans les groupes compétition, la participation aux différentes compétitions, est obligatoire, sauf cas de force majeure.

Cela concerne également le groupe Master, tout nageur ne participant pas aux compétitions pourra se voir basculer dans le groupe adulte loisir en pleine saison. Lors des compétitions, il est important d'être présent dès l'ouverture des portes de manière à pouvoir s'échauffer et de rester jusqu'à la fin de la compétition pour encourager tous les nageurs de l'ASN. Lors de chaque compétition, les nageurs devront porter l'équipement et le bonnet qui leur a été remis pour représenter le club et les différents sponsors.

RESPECT DES ENGAGEMENTS EN COMPETITION

Les amendes que le club est amené à payer aux autorités fédérales pour les forfaits en compétition d'un nageur, seront, dans la mesure des responsabilités, portées à la charge du nageur concerné.

Un nageur ne pouvant pas participer à une compétition devra prévenir son entraîneur au plus tard le mercredi précédant la compétition, et pour les mineurs, fournir une note écrite datée et signée de ses parents. S'il ne peut y participer pour des raisons médicales, il devra fournir un certificat médical.

Tout nageur déclaré forfait le jour de la compétition devra fournir un certificat médical la semaine suivante, ou il devra s'acquitter de l'amende.

Le non-paiement de l'amende, entraînera une suspension des entraînements du nageur jusqu'à régularisation de sa situation.

DEMISSION

La qualité d'adhérent ou de membre du bureau se perd par démission effectuée soit, par email avec accusé de réception ou par LRAR, faites avec un préavis d'un mois.

RADIATION – EXCLUSION - SUSPENSION

La radiation peut être prononcée, pour motif grave, à l'encontre d'un adhérent ne se soumettant plus aux règlements du club ou dont la conduite est un objet de trouble qui nuit à l'image du club. Elle est décidée en commission de discipline. Cependant, sauf en cas de fautes particulièrement graves, l'incriminé se verra d'abord notifier un avertissement ou une exclusion temporaire.

Le Bureau ou l'encadrement se réserve le droit de refuser, de suspendre ou d'exclure tout adhérent, dont le comportement porterait atteinte à l'image du club, ou s'il n'adhère pas intégralement au présent règlement intérieur.

Type : ☐ Nouvelle licence ☐ Renouvellement ☐ Transfert - Nom du club :

J'ai déjà un IUF (Identifiant Unique Fédéral) :

INFORMATIONS PERSONNELLES DU LICENCIÉ

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Sexe (H/F) :

Date de naissance : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail personnel :

@

Tél (01) :

Tél (02) :

Je suis athlète handisport ☐

En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service « Licences » de la **Fédération Française de Natation**, 104 rue Martre, CS 70052 - 92583 CLICHY CEDEX

Je souhaite recevoir les e-mailings d'information de la FFN, Ligue, Comité et les E-mailings d'offres promotionnelles de la FFN et de ses partenaires ☐ OUI ☐ NON

TYPE DE LICENCE

Le titulaire d'une licence « compétition » ou « natation pour tous » susceptible d'exercer régulièrement ou à titre occasionnel une activité d'encadrement (d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou de bénévole susceptible d'intervenir auprès de mineurs) doit cocher la case relative au formulaire d'honorabilité dans l'encart « Encadrement » ci-dessous

NATATION POUR TOUS		COMPÉTITION		ENCADREMENT	
Natation	☐	Natation (1)	☐	Contrôle d'honorabilité obligatoire	
Natation artistique	☐	Natation Artistique (1)	☐	J'exerce des fonctions d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou suis susceptible d'intervenir auprès de mineurs au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport.	
Plongeon	☐	Plongeon (1)	☐	À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFN aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.	
Water-Polo	☐	Water-Polo	☐	J'ai compris, j'accepte ce contrôle et je m'engage à remplir le formulaire spécifique d'honorabilité situé en page 4 ☐	
Eau-Libre	☐	Eau libre (1)	☐	Entraîneur	Officiel
Nagez Forme Santé	☐	Eau libre promotionnelle (2)	☐	Natation	☐
Nagez Forme Bien-être	☐			Natation artistique	☐
				Plongeon	☐
				Water-Polo	☐
				Eau-Libre	☐
				Nagez Forme Santé	☐
				Nagez Forme Bien-être	☐
				Président	☐
				Secrétaire Général	☐
				Trésorier	☐
				Autre Dirigeant	☐
				Bénévole	☐

(1) Comprenant la catégorie des maîtres
(2) Ne pouvant pas participer aux championnats de France

OPERATION MINISTERIELLE

J'apprends à nager / Aisance aquatique ☐

Le soussigné atteste sur l'honneur avoir répondu, conjointement avec le mineur concerné, **NON** à toutes les questions du QS Sport - Mineurs dont le contenu est précisé à l'Annexe II-23 (art A231-3) du code du sport (cocher la case) ☐

Lorsqu'une réponse au QS Sport - Mineurs est un **OUI**, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins de six mois est exigé.

En application de l'article R.232-52 du code du sport, (cocher l'une ou l'autre des deux cases)

- ☐ Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé (nom et prénom)
- ☐ Reconnaît être informé que l'absence d'autorisation parentale est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard.

ASSURANCE

Le soussigné déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des informations minimales de garanties de base « Accidents Corporels » attachées à la licence FFN

- Pris connaissance du bulletin permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de l'assureur fédéral.

Garantie de base « individuelle accident »

☐ **OUI**, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » comprise dans la licence FFN.

☐ **NON**, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût remboursé en cas de refus : 0.15 € TTC. Dans ce cas, envoyer une copie de ce formulaire auprès de la FFN. (juridique@ffnatation.fr)

Garantie complémentaire

☐ **OUI**, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, remplir le formulaire de souscription disponible ci-après et le renvoyer à l'assureur en joignant un chèque à l'ordre de celui-ci.

☐ **NON**, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

Fait à

Le

1^{er} exemplaire au club

2^{ème} exemplaire au licencié

(Personne investie de l'autorité parentale)

ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par **OUI ou par **NON**, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.**

Tu es une fille ☐ un garçon ☐

Ton âge : ans

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré (e) ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐

SUIVEZ NOUS SUR    YouTube [ffnatation.fr](https://www.ffnatation.fr)

ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐

AUJOURD'HUI	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐

QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐	☐

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

SUIVEZ NOUS SUR     ffnatation.fr

Type de Licence	Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé	Fournir un certificat médical d'absence de contre-indication
Toutes les licences - Compétition - Natation pour tous - Encadrement - Eau libre promotionnelle	Si réponse « NON » à toutes les questions du QS Sports – Mineurs  	NON
	Si une réponse « OUI » à une question du QS Sports - Mineurs  	OUI

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QS - FFN MINEURS

(à remplir par les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur)

Je soussigné(e) : [Nom - Prénom]

Nom du Club :

Demeurant :

..... [Adresse complète]

Atteste sur l'honneur :

- Avoir répondu NON à toutes les questions du QS - FFN Mineurs.
 dont le contenu a été validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [Ville] le [date]

Signature de la personne
 exerçant l'autorité parentale

Type : ☐ Nouvelle licence ☐ Renouvellement ☐ Transfert - Nom du club :

J'ai déjà un IUF (Identifiant Unique Fédéral) :

INFORMATIONS PERSONNELLES DU LICENCIÉ

Nom

Prénom :

Nationalité :

Sexe (H/F) :

Date de naissance : | | | | | | | |

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail personnel :

@

Tél (01) :

Tél (02) :

Je suis athlète handisport ☐

En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service « Licences » de la Fédération Française de Natation, 104 rue Martre, CS 70052 - 92583 CLICHY CEDEX

Je souhaite recevoir les e-mailings d'information de la FFN, Ligue, Comité et les E-mailings d'offres promotionnelles de la FFN et de ses partenaires ☐ OUI ☐ NON

TYPE DE LICENCE

Le titulaire d'une licence « compétition » ou « natation pour tous » susceptible d'exercer régulièrement ou à titre occasionnel une activité d'encadrement (d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou de bénévole susceptible d'intervenir auprès de mineurs) doit cocher la case relative au formulaire d'honorabilité dans l'encart « Encadrement » ci-dessous

NATATION POUR TOUS		COMPÉTITION		ENCADREMENT																																	
Natation	☐	Natation (1)	☐	Contrôle d'honorabilité obligatoire																																	
Natation artistique	☐	Natation Artistique (1)	☐	J'exerce des fonctions d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou suis susceptible d'intervenir auprès de mineurs au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport.																																	
Plongeon	☐	Plongeon (1)	☐	A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFN aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.																																	
Water-Polo	☐	Water-Polo	☐	J'ai compris, j'accepte ce contrôle et je m'engage à remplir le formulaire spécifique d'honorabilité situé en page 4 ☐																																	
Eau-Libre	☐	Eau libre (1)	☐																																		
Nagez Forme Santé	☐	Eau libre promotionnelle(2)	☐																																		
Nagez Forme Bien-être	☐																																				
		(1) Comprenant la catégorie des maîtres (2) Ne pouvant pas participer aux championnats de France		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Entraîneur</th> <th>Officiel</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Natation</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>Président</td> </tr> <tr> <td>Natation artistique</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>Secrétaire Général.....</td> </tr> <tr> <td>Plongeon</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>Trésorier.....</td> </tr> <tr> <td>Water-Polo</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>Autre Dirigeant</td> </tr> <tr> <td>Eau-Libre</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>Bénévole</td> </tr> <tr> <td>Nagez Forme Santé</td> <td>☐</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nagez Forme Bien-être</td> <td>☐</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Entraîneur	Officiel		Natation	☐	☐	Président	Natation artistique	☐	☐	Secrétaire Général.....	Plongeon	☐	☐	Trésorier.....	Water-Polo	☐	☐	Autre Dirigeant	Eau-Libre	☐	☐	Bénévole	Nagez Forme Santé	☐			Nagez Forme Bien-être	☐		
	Entraîneur	Officiel																																			
Natation	☐	☐	Président																																		
Natation artistique	☐	☐	Secrétaire Général.....																																		
Plongeon	☐	☐	Trésorier.....																																		
Water-Polo	☐	☐	Autre Dirigeant																																		
Eau-Libre	☐	☐	Bénévole																																		
Nagez Forme Santé	☐																																				
Nagez Forme Bien-être	☐																																				

Je pratique l'eau froide / glacée ☐

☐ Le soussigné atteste sur l'honneur, avoir répondu NON à toutes les questions du QS - FFN Majeurs dont le contenu est précisé en page 5

Lorsqu'une réponse au QS - Majeurs est un OUI, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins de six mois est exigé.

NB: La pratique de la Natation en Eau Glacée, peut présenter des risques pour la santé du licencié. La délivrance d'une licence est subordonnée :

- à la présentation d'un certificat médical datant de moins de trois mois attestant d'un examen médical spécifique à la discipline par un cardiologue ou un médecin du sport ;

- à la présentation d'un examen médical incluant un électrocardiogramme (ECG) datant de moins de six mois. Ces éléments doivent donc être recueillis par le club et seront à présenter par le licencié en compétition.

ASSURANCE

Le soussigné déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des informations minimales de garanties de base « Accidents Corporels » attachées à la licence FFN

- Pris connaissance du bulletin permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de l'assureur fédéral.

Garantie de base « individuelle accident »

☐ OUI, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » comprise dans la licence FFN.

☐ NON, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût remboursé en cas de refus : 0,15 € ttc). Dans ce cas, envoyer une copie de ce formulaire auprès de la FFN. (juridique@ffnatation.fr)

Garantie complémentaire

☐ OUI, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, remplir le formulaire de souscription disponible ci-après et le renvoyer à l'assureur en joignant un chèque à l'ordre de celui-ci.

☐ NON, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

SIGNATURE

Fait à

Le

1^{er} exemplaire au club
2^{ème} exemplaire au licencié

(le représentant légal pour les majeurs protégés)

Validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON *	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS		
1) un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A CE JOUR		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc ...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
* NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

La FFN met tout en œuvre pour rédiger des documents conformes au droit en vigueur. Ils ne constituent pas à eux seuls un avis professionnel ou juridique. L'utilisation de ces documents ne saurait engager la responsabilité de la FFN.

104 rue Martre – CS 70052- 92583 CLICHY Cedex
Tél. 01 41 83 87 70 – Fax. 01 41 83 87 69 * E-mail : ffn@ffnatation.fr

 SUIVEZ NOUS SUR     [ffnatation.fr](https://www.ffnatation.fr)

Type de Licence	Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé	Fournir un certificat médical d'absence de contre-indication
Toutes les licences - Compétition - Natation pour tous - Encadrement - Eau libre promotionnelle	Si réponse « NON » à toutes les questions du QS Sports – Majeurs  	NON
	Si une réponse « OUI » à une question du QS Sports - Majeurs  	OUI
Compétitions en eau Froide / glacée	Fournir un certificat médical de moins de 3 mois + ECG de moins de 6 mois	

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QS - FFN MAJEURS

(à remplir par le licencié demandant le renouvellement de sa licence ou son représentant légal s'il s'agit d'un majeur protégé)

Je soussigné(e) : [Nom - Prénom,

Nom du Club :

Demeurant :

..... [Adresse complète]

Atteste sur l'honneur :

- Avoir répondu NON à toutes les questions du QS - FFN Majeurs.
dont le contenu a été validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [Ville] le [date]

Signature du licencié
(ou de son responsable légal s'il
s'agit d'un majeur protégé)

ASN - GROUPES & TARIFS 2025-2026

*** ATTENTION : piscine de Roissy fermée pour travaux jusqu'au 02/11/2025 inclus => tarifs adaptés pour les groupes impactés**

GROUPES	ANNEES	JOURS	HORAIRES	LIEUX	TARIFS
DECOUVERTE & FAMILIARISATION					
BEBES NAGEURS (20)	2021 & après	SAMEDI	9h00 / 9h30	SURVILLIERS	210 €
JARDINS AQUATIQUES 1 (45)	2019 / 2020 (2021+)	SAMEDI	9h30 / 10h15	SURVILLIERS	240 €
JARDINS AQUATIQUES 2 (45)	2019 / 2020 (2021+)	SAMEDI	10h15 / 11h00	SURVILLIERS	240 €
JARDINS AQUATIQUES 3 (15)	2019 / 2020 (2021+)	MARDI	18h00 / 18h45	LOUVRES	240 €
JARDINS AQUATIQUES 4 (30)	2019 / 2020 (2021+)	SAMEDI	14h30 / 15h15	ROISSY *	220 €
JARDINS AQUATIQUES 5 (15)	2019 / 2020 (2021+)	VENDREDI	17h30 / 18h15	ROISSY *	220 €
JARDINS AQUATIQUES 6 (30)	2019 / 2020 (2021+)	MERCREDI	18h00 / 18h45	GOUSSAINVILLE	240 €

APPRENTISSAGE					
PRE-ESPOIRS 2 (15)	2018 (2016 / 2017)	MARDI	17h00 / 18h00	SURVILLIERS	270 €
		JEUDI	17h00 / 18h00	SURVILLIERS	
PRE-ESPOIRS 3 (15)	2018	MARDI	18h00 / 19h00	SURVILLIERS	270 €
		JEUDI	18h00 / 19h00	SURVILLIERS	
PRE-ESPOIRS 4 (30)	2018 (2016 / 2017)	MERCREDI	18h45 / 20h00	GOUSSAINVILLE	250 €
AVENIRS 1 (20)	2014 / 2015	LUNDI	18h30 / 19h30	SURVILLIERS	270 €
		JEUDI	17h30 / 18h30	LOUVRES	
AVENIRS 2 (20)	2016 / 2017	MERCREDI	17h30 / 18h30	SURVILLIERS	270 €
		SAMEDI	12h15 / 13h15	SURVILLIERS	
AVENIRS 3 (45)	2014 à 2017	MERCREDI	16h30 / 17h30	SURVILLIERS	270 €
		SAMEDI	11h15 / 12h15	SURVILLIERS	
AVENIRS 4 (20)	2014 / 2015	JEUDI	19h30 / 20h30	ROISSY *	250 €
		SAMEDI	15h15 / 16h15	ROISSY *	
AVENIRS 5 (20)	2014 à 2017	MARDI	19h00 / 20h00	LOUVRES	270 €
		SAMEDI	12h15 / 13h15	SURVILLIERS	
AVENIRS 6 (20)	2016 / 2017 (2018)	LUNDI	19h00 / 20h00	ROISSY *	250 €
		SAMEDI	15h15 / 16h15	ROISSY *	
BENJAMINS 1 (20)	2011 à 2013	MARDI	18h45 / 20h00	LOUVRES	280 €
		SAMEDI	12h15 / 13h15	SURVILLIERS	
AVENIRS PERF (20)	2014 à 2017 (+)	MARDI	19h00 / 20h00	GOUSSAINVILLE	260 €
BENJAMINS PERF (20)	2011 à 2013 (+)	MARDI	20h00 / 21h00	GOUSSAINVILLE	260 €
<i>Les enfants devront savoir faire 25m sans matériel en autonomie (12.50m ventral et 12.50m dorsal) pour entrer dans le groupe</i>					
AVENIRS & BENJAMINS DEB (30 ou 45)	2011 à 2017 (-)	VENDREDI	19h00 / 20h00	GOUSSAINVILLE	260 €
<i>Les enfants devront savoir faire 10m avec matériel en autonomie pour entrer dans le groupe</i>					

LOISIR					
ADOS 1 (20)	2008 à 2011	LUNDI	19h30 / 20h15	SURVILLIERS	240 €
ADULTES (40)	2008 & avant	LUNDI	20h15 / 21h15	SURVILLIERS	260 €
		MARDI	20h00 / 21h00	LOUVRES	
		JEUDI	20h30 / 21h30	ROISSY *	

COMPETITION					
PRE-ESPOIRS 1 (20) => les nageurs sont sélectionnés par les entraîneurs et sont soumis à un test / les 2 entraînements sont obligatoires	2018 (+)	MARDI	17h45 / 19h00	LOUVRES	280 €
		JEUDI	17h30 / 18h30	LOUVRES	
ESPOIRS 1 (20) => les nageurs sont sélectionnés par les entraîneurs et sont soumis à un test / au moins 2 entraînements par semaine sont obligatoires	2016 / 2017 (+)	LUNDI	17h45 / 19h00	ROISSY *	330 €
		MERCREDI	18h30 / 20h00	SURVILLIERS	
		JEUDI	18h30 / 20h00	LOUVRES	
ESPOIRS 2 (20) => les nageurs sont sélectionnés par les entraîneurs et sont soumis à un test / au moins 2 entraînements par semaine sont obligatoires	2014 / 2015 (+)	LUNDI	18h30 / 20h15	SURVILLIERS	350 €
		MARDI	19h00 / 20h30	GOUSSAINVILLE	
		JEUDI	18h30 / 20h00	LOUVRES	
ELITES (20) => les nageurs sont sélectionnés par les entraîneurs et sont soumis à un test / au moins 3 entraînements par semaine sont obligatoires ainsi que les compétitions	2014 (+) & avant	LUNDI	17h30 / 20h00	ROISSY	380 €
		MARDI	19h00 / 21h00	GOUSSAINVILLE	
		MERCREDI *	17h30 / 19h30	SURVILLIERS	
		JEUDI **	18h00 / 20h00	ROISSY	
		VENDREDI	17h30 / 20h00	ROISSY	
*musculation à la salle le mercredi de 19h30 à 20h30 pour les nageurs sélectionnés uniquement (licence musculation à prendre en sus 50€) **le créneau du jeudi de 18h00 à 19h00 (1L) puis jusqu'à 20h00 (2L)					
MASTERS & ADOS ANCIENS COMPETITION (20)	2008 & avant	LUNDI	20h00 / 21h30	ROISSY	350 € (masters) 290 € (ados)
		JEUDI	20h00 / 21h30	LOUVRES	200 € (licence compétition) *
*la licence compétition ne comprend que les compétitions Ile-de-France, sans entraînement					

Toute nouvelle personne souhaitant adhérer au club de l'ASN, quel que soit le groupe choisi, devra passer un test sur une ou deux séances (voir règlement intérieur de la section natation)

